



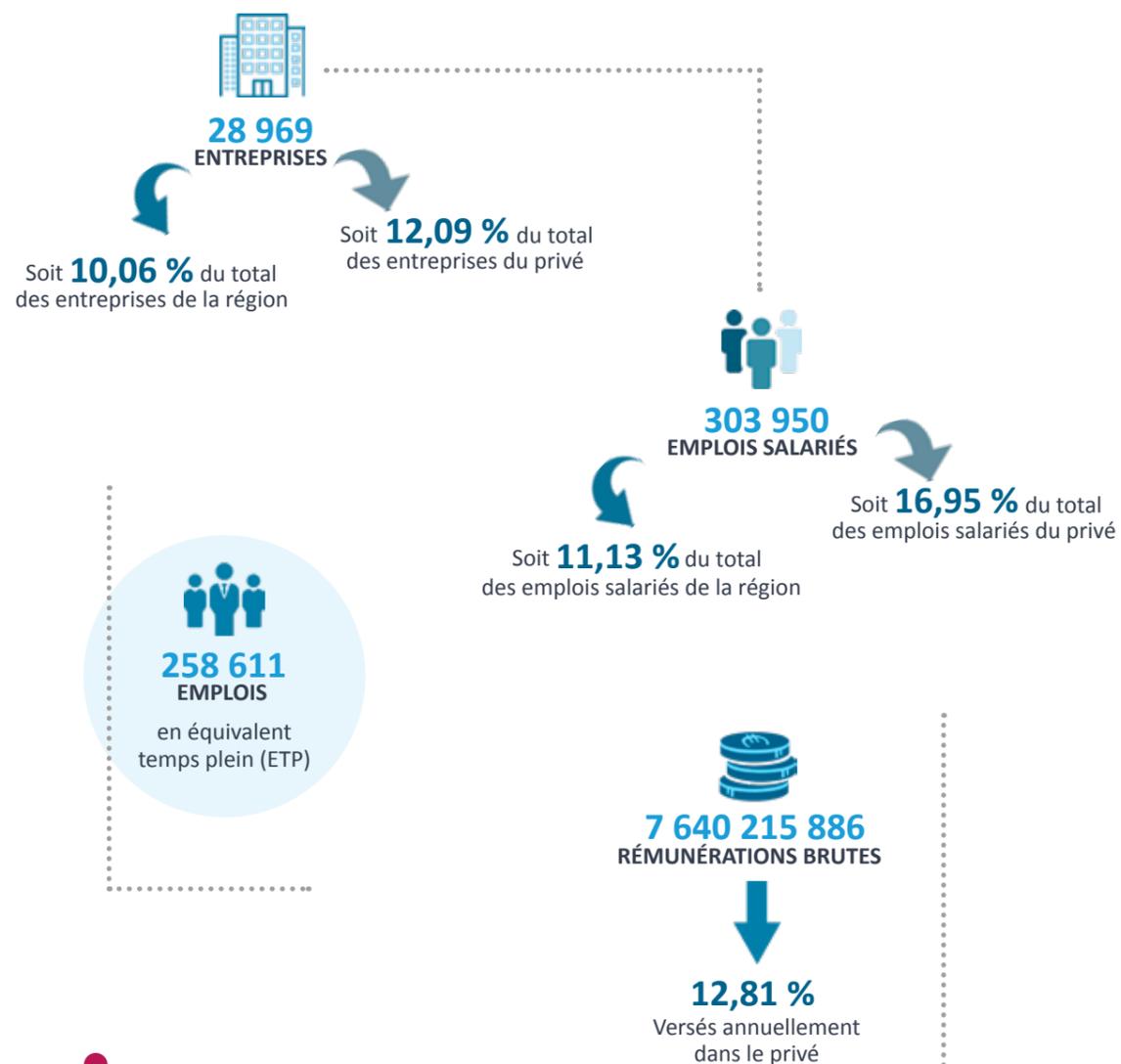
PANORAMA
L'ÉCONOMIE
SOCIALE
ET SOLIDAIRE EN
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
...Édition 2018...



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Auvergne-Rhône-Alpes

CHIFFRES-CLÉS



SOMMAIRE

- L'ESS : 03**
Un moteur pour l'emploi **09**
- Des Établissements 10**
multiformes **11**
- Des Activités 12**
au service de la population **14**
- Caractéristiques 15**
de l'Emploi dans l'ESS **18**

L'ESS : UN MOTEUR POUR L'EMPLOI

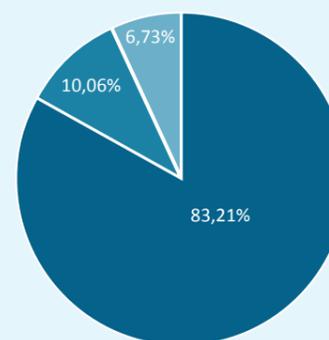
Une part importante de l'économie régionale

	Établissements	Emplois au 31/12	ETP sur l'année	Masse salariale brute
ESS	28 969	303 950	258 611	7 640 215 886
Privé (hors ESS)	239 515	1 792 569	1 606 306	59 607 964 690
Public	19 370	634 295	582 346	18 641 048 954
Économie régionale	287 854	2 730 814	2 447 263	85 889 229 530
Part ESS / privé	12,09 %	16,95 %	16,09 %	12,81 %
Part ESS / économie	10,06 %	11,13 %	10,56 %	8,89 %

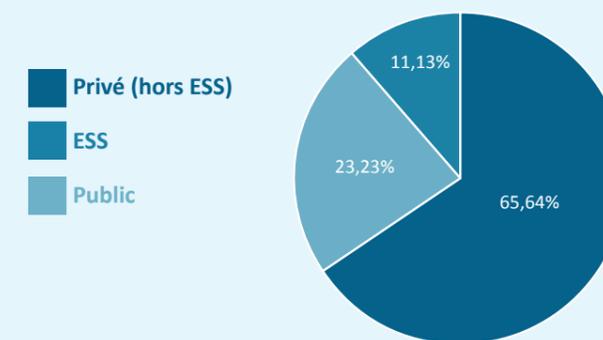
Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

💡 Dans les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), on dénombre 28 969 établissements, 303 950 effectifs salariés, 258 611 ETP et une masse salariale brute de 7 640 215 886 euros. En AuRA, l'ESS représente 12,09% des établissements et 16,95% des emplois de l'économie privée, et 10,06% des établissements et 11,13% des emplois de l'ensemble de l'économie régionale.

Poids des établissements de l'ESS de l'Auvergne-Rhône-Alpes



Poids des emplois de l'ESS de l'Auvergne-Rhône-Alpes

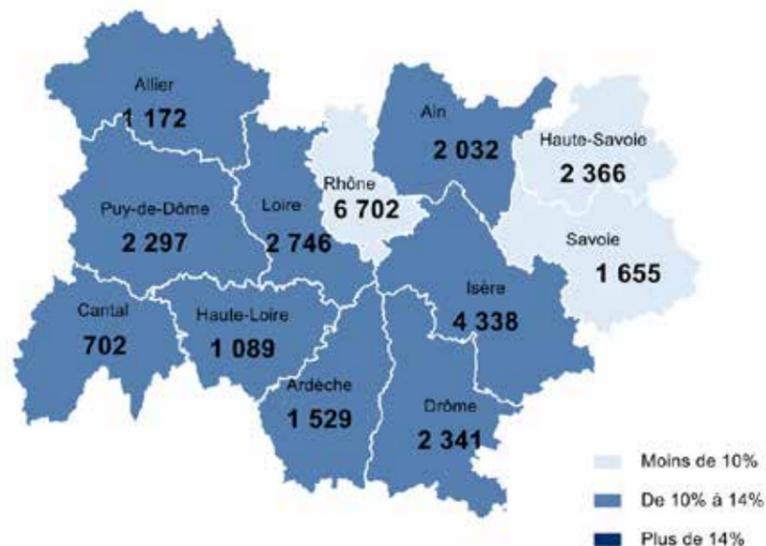


Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

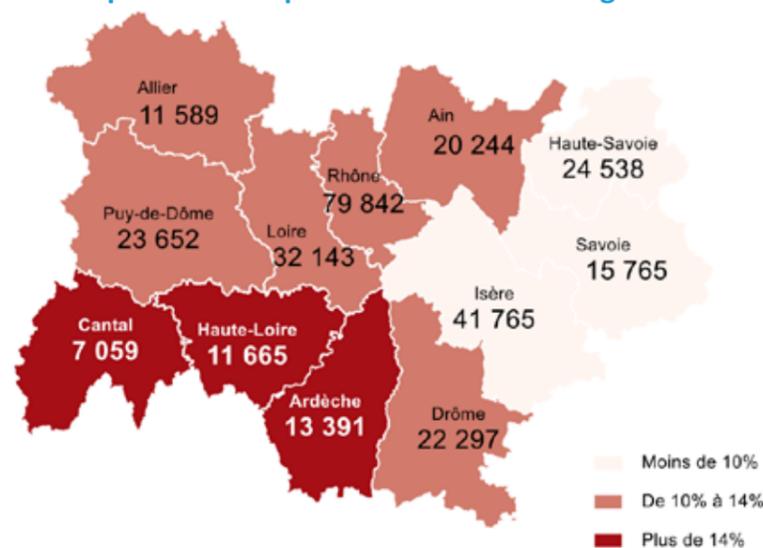
En 2015, en Auvergne-Rhône-Alpes, les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comptent 28 969 établissements employant 303 950 personnes, soit 258 611 Equivalents Temps Plein (ETP). Ainsi, les associations, coopératives, mutuelles et fondations représentent 11,13% de l'effectif salarié régional, 10,06% des établissements et 8,89% des rémunérations brutes versées. Dans le privé, l'ESS représente 12,09% des établissements et 16,95% des emplois, soit près d'1 emploi sur 5.

L'implantation régionale

Répartition et poids des entreprises de l'ESS d'Auvergne-Rhône-Alpes



Répartition et poids des emplois dans l'ESS d'Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA d'après INSEE CLAP 2015 - Cartographie : Observatoire ELO

L'ESS est présente dans les 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. C'est le département du Rhône qui concentre le plus d'établissements (6 702) et d'emplois (79 842). Il est suivi de l'Isère (4 338 établissements et 41 765 emplois) et de la Loire (2 746 établissements et 32 143 emplois).

A contrario, c'est dans les départements de la Haute-Loire, de l'Allier et du Cantal que les nombres d'établissements et d'emplois sont les plus réduits, à l'image des autres champs économiques (privé hors ESS et public).

Le Rhône concentre ainsi 26,27% des emplois de l'ESS de la région. Pour autant, ce n'est pas le département qui enregistre la plus grosse part de salarié.e.s de l'ESS dans l'emploi départemental (seulement 10,04%).

C'est en Haute-Loire que le poids de l'ESS est le plus important puisque les salarié.e.s de l'ESS représentent 18,44% de l'ensemble des effectifs salariés départementaux soit près d'1 emploi sur 5. Les départements du Cantal et de l'Ardèche suivent avec respectivement 16,35% et 15,96%. Le constat est le même si l'on regarde le nombre d'établissements employeurs : l'ESS est la mieux représentée dans les départements de la Haute-Loire (13,25%), de l'Ardèche (12,95%) et du Cantal (11,46%).

Ainsi, nous pouvons observer le poids important que l'ESS occupe dans certains territoires moins attractifs. Cela démontre qu'elle joue un rôle primordial en termes d'ancrage et de développement territorial.



Part des établissements ESS dans l'ensemble de l'économie régionale

Part des établissements ESS dans l'ensemble de l'économie départementale



Part des emplois ESS dans l'ensemble de l'économie régionale

Part des effectifs ESS dans l'ensemble de l'économie départementale



ETP

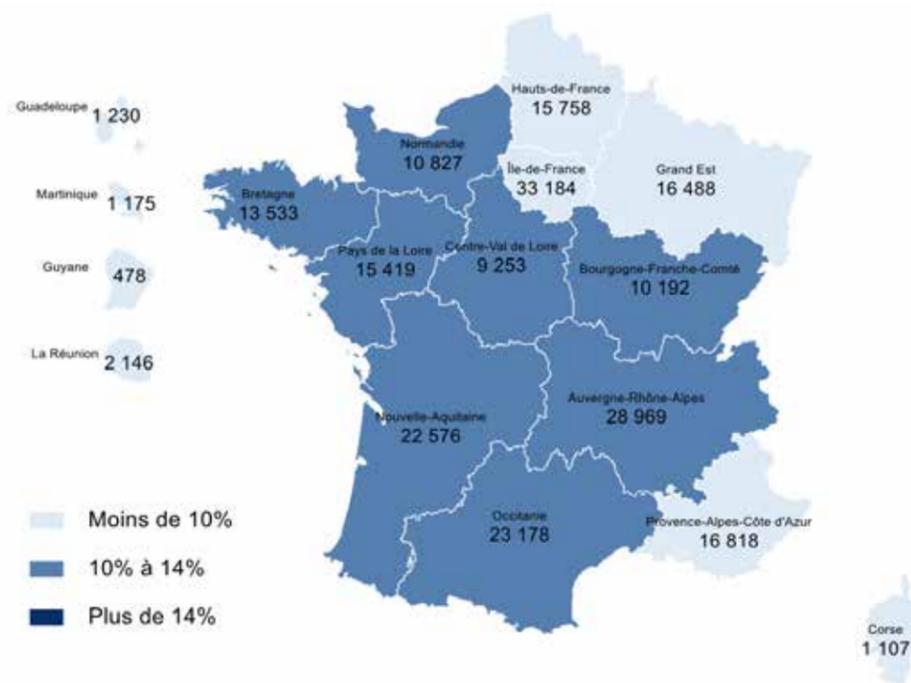


Département	Part des établissements ESS dans l'ensemble de l'économie régionale	Part des établissements ESS dans l'ensemble de l'économie départementale	Part des emplois ESS dans l'ensemble de l'économie régionale	Part des effectifs ESS dans l'ensemble de l'économie départementale
HAUTE-LOIRE	3,76 %	13,25 %	3,84 %	18,44 %
CANTAL	2,42 %	11,46 %	2,32 %	16,35 %
ARDÈCHE	5,28 %	12,95 %	4,41 %	15,96 %
LOIRE	9,48 %	11,02 %	10,58 %	13,51 %
DRÔME	8,08 %	11,24 %	7,34 %	12,86 %
ALLIER	4,05 %	10,24 %	3,81 %	11,77 %
AIN	7,01 %	10,54 %	6,66 %	11,52 %
PUY-DE-DÔME	7,93 %	10,51 %	7,78 %	10,46 %
RHÔNE	23,14 %	9,39 %	26,27 %	10,04 %
ISÈRE	14,97 %	10,47 %	13,74 %	9,98 %
HAUTE-SAVOIE	8,17 %	7,85 %	8,07 %	9,83 %
SAVOIE	5,71 %	8,10 %	5,19 %	9,55 %

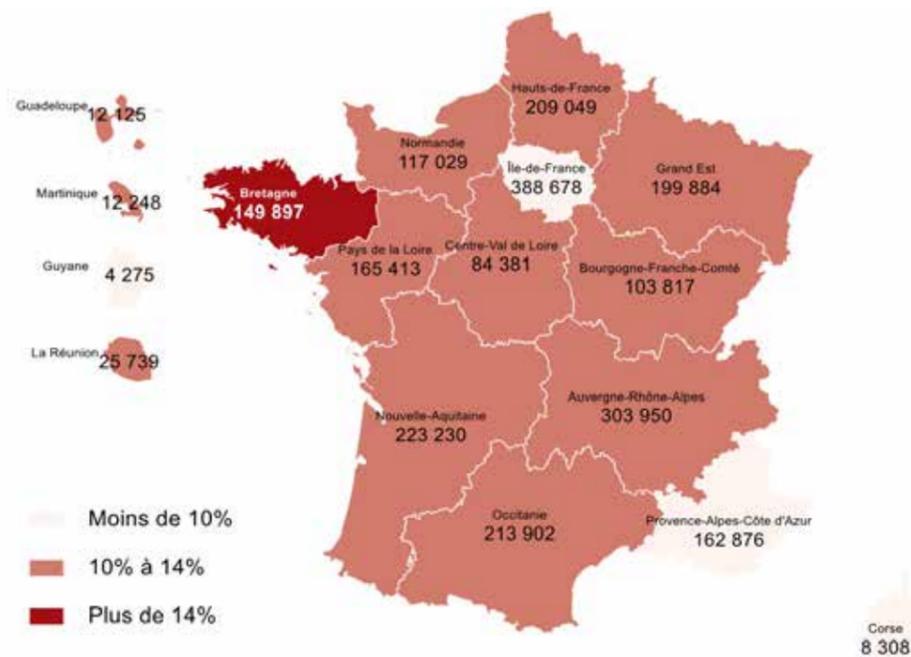
Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

L'implantation nationale

Répartition et poids des entreprises de l'ESS des régions françaises



Répartition et poids des emplois dans l'ESS des régions françaises



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA d'après INSEE CLAP 2015 - Cartographie : Observatoire ELO

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^{ème} région française en termes de nombre d'établissements et d'emplois dans l'ESS. Elle représente 10,06% des établissements de l'économie régionale totale et 11,13% de ses effectifs salariés. Elle se place au-dessus de la moyenne nationale puisque l'ESS y représente 9,58% des établissements et 10,48% des emplois de l'économie française totale.

Part des établissements ESS dans l'ensemble de l'économie régionale

Part des emplois ESS dans l'ensemble de l'économie régionale

ETP



BRETAGNE	12,09 %	14,32 %	130 483	3 961 792 507
PAYS DE LA LOIRE	12,75 %	13,13 %	143 164	4 276 126 006
OCCITANIE	10,70 %	12,04 %	184 188	5 356 414 823
NOUVELLE-AQUITAINE	10,24 %	12,02 %	195 537	5 839 435 385
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	10,57 %	11,79 %	89 849	2 570 994 690
GRAND-EST	8,99 %	11,48 %	173 043	5 191 640 288
HAUT-DE-FRANCE	9,69 %	11,24 %	179 010	5 145 400 315
LA RÉUNION	8,79 %	11,15 %	21 806	631 147 803
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	10,06 %	11,13%	258 611	7 640 215 886
NORMANDIE	10,11 %	11,08 %	101 444	3 001 071 056
GUADELOUPE	9,72 %	10,78%	10 370	308 697 926
MARTINIQUE	9,61 %	10,53 %	9 950	320 368 265
CENTRE-VAL DE LOIRE	11,11 %	10,49 %	74 319	2 170 141 958
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	8,40 %	9,93 %	141 067	4 289 089 060
CORSE	6,63 %	8,15 %	7 411	203 990 002
GUYANE	8,71 %	7,88 %	3 859	128 149 678
ÎLE-DE-FRANCE	7,22 %	7,09 %	332 691	11 958 201 930

Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

Une croissance stable de l'emploi et des établissements

ENTRE 2008 ET 2015



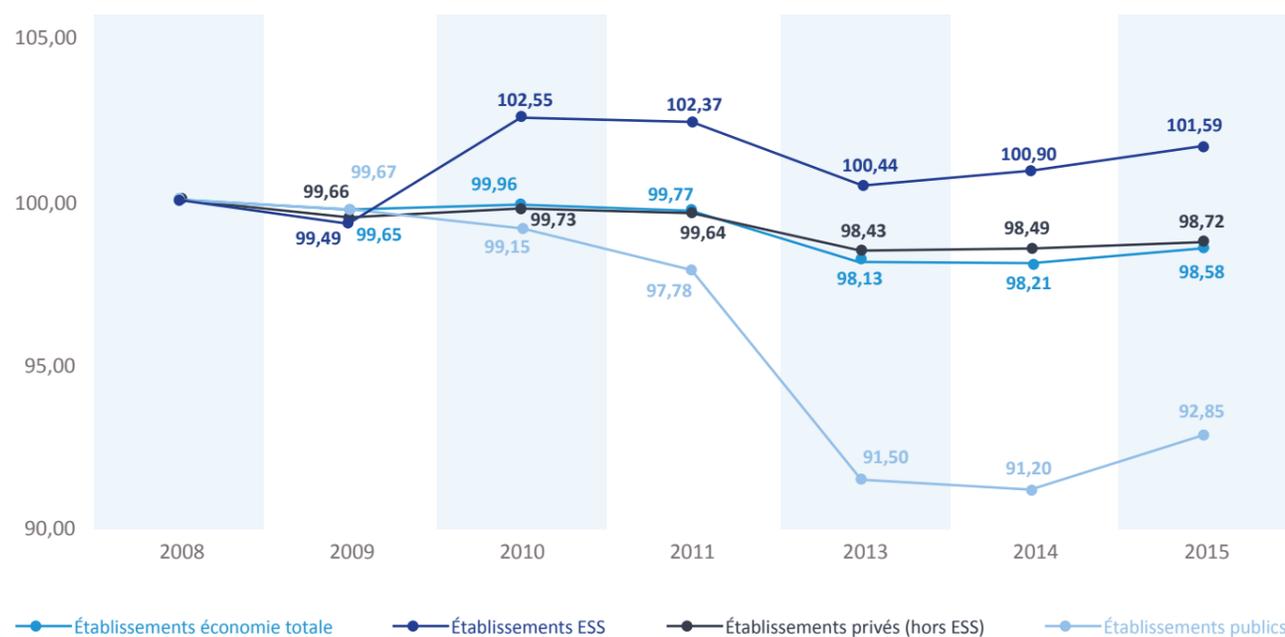
+ 28 840 Salarié.e.s ESS
en Auvergne-Rhône-Alpes
+ 8,12 % sur cette période



+ 453 Établissements ESS
en Auvergne-Rhône-Alpes
+ 1,58 % sur cette période



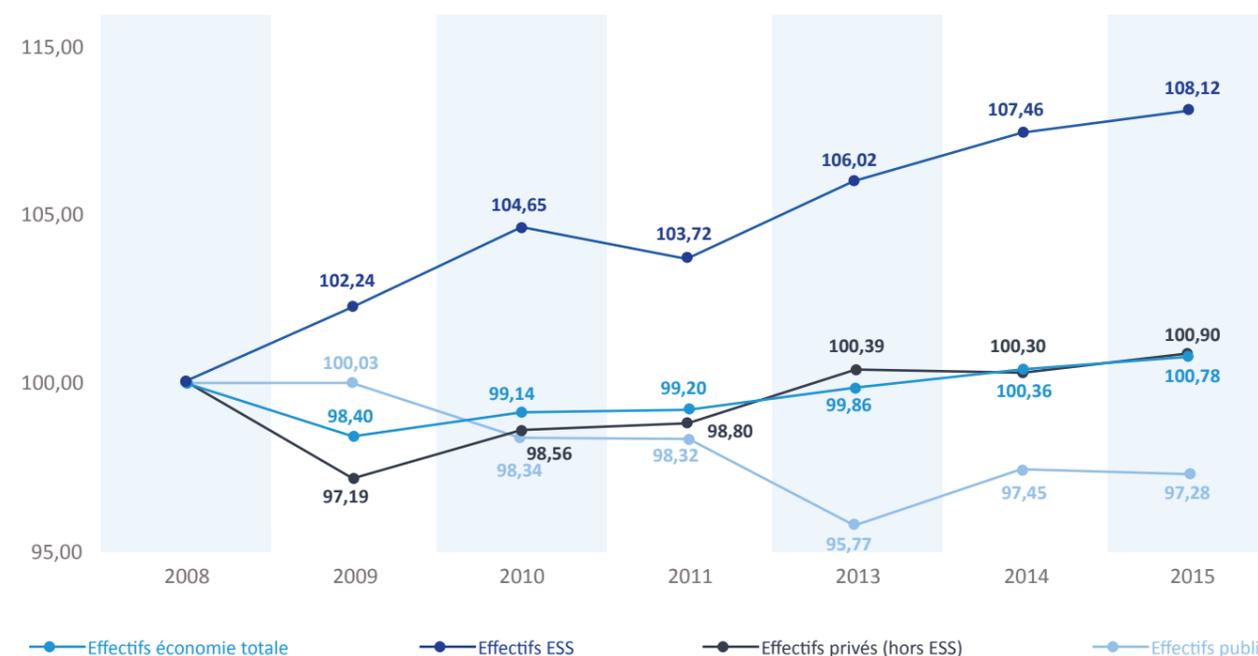
Évolution du nombre d'établissements en AURA entre 2008 et 2015 (base 100 en 2008)



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

En 2008, l'ESS dénombrait 28 516 établissements, en 2015, elle est passée à 28 969, soit une augmentation de 1,58% en 7 ans.

Évolution du nombre de salariés en AURA entre 2008 et 2015 (base 100 en 2008)



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

En 2008, l'ESS dénombrait 281 110 salarié.e.s, en 2015, elle est passée à 303 950 salarié.e.s.

Depuis 2008, l'ESS continue de créer des emplois malgré une légère baisse en 2011 (-0,89%). Ce secteur est celui qui a connu la plus forte hausse de création d'emploi sur la période 2008-2015 (+8,12%). Le nombre d'établissements de l'ESS connaît lui aussi une hausse à l'échelle régionale entre 2008 et 2015 (+1,58%). Cette hausse est uniforme et s'observe dans les différents statuts historiques de l'ESS. Seules les fondations se démarquent avec une augmentation plus forte des établissements (+71,9%), et des emplois (+84,75%) entre 2008 et 2015.

DES ÉTABLISSEMENTS MULTIFORMES

Les acteurs de l'ESS

LES STATUTS

Coopératives
Mutuelles santé et assurances
Associations
Fondations

> Immatriculées ESS

LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES

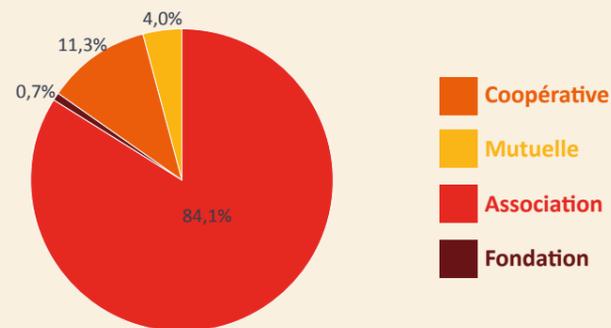
Poursuivent un objectif d'utilité sociale
Respectent les principes de gouvernance de l'ESS
Appliquent les règles d'affectation des bénéfices

	Établissements		Effectifs au 31/12		ETP sur l'année	Masse salariale brute
	Nombre	Part cat. juridique / ESS rég.	Nombre	Part cat. juridique / ESS rég.	Nombre	Nombre
Coopérative	3 264	11,3%	35 490	11,7%	32 997	1 337 247 337
Mutuelle	1 146	4%	20 876	6,9%	18 281	685 968 191
Association	24 363	84,1%	239 656	78,8%	200 350	5 414 318 560
Fondation	196	0,7%	7 928	2,6%	6 983	202 681 798
ESS	28 969	100%	303 950	100%	258 611	7 640 215 886

Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

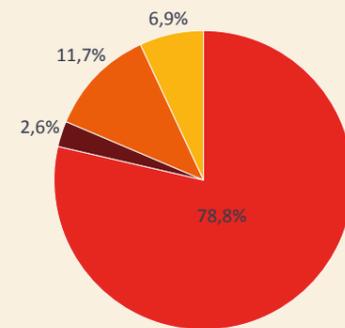
En AuRA on compte 24 363 établissements employeurs sous statut associatif. Ces associations emploient 239 656 salarié.e.s soit 200 350 ETP sur l'année et une masse salariale brute de 5 414 318 560 euros. Les associations représentent ainsi 84,1% des établissements employeurs de l'ESS et 78,8% de ses effectifs salariés au niveau régional.

Répartition des établissements de l'ESS par forme juridique



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

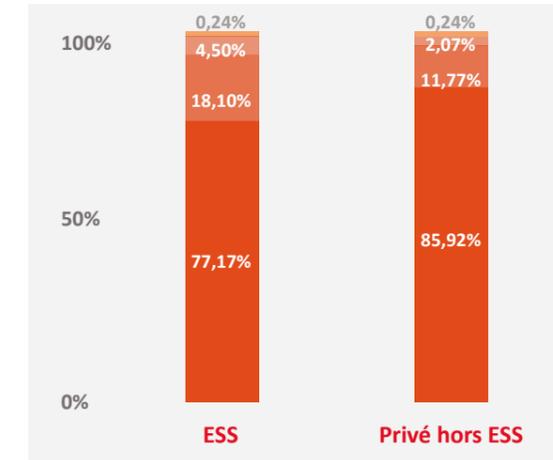
Répartition des emplois dans l'ESS par forme juridique



Ce sont les associations qui comptent le plus grand nombre d'établissements (24 363 soit 84,1%) et d'emplois (239 656 soit 78,8%). Les coopératives suivent avec 3 264 établissements et 35 490 emplois soit respectivement 11,3% et 11,7% de l'ESS régionale.

Une forte présence dans les PME

Répartition des établissements employeurs du secteur privé (ESS et hors ESS)

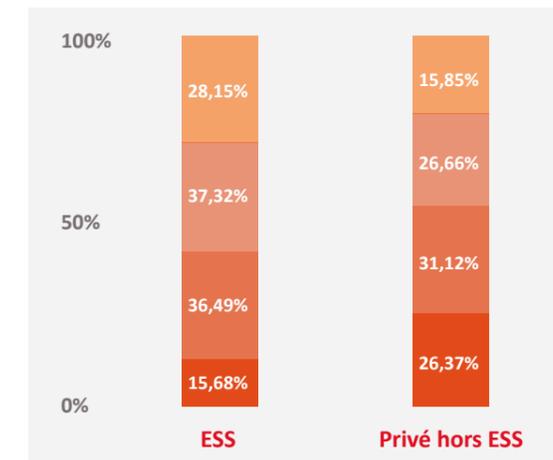


Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

En AuRA, 77,17% des structures de l'ESS sont des micro-établissements (moins de 10 salarié.e.s).

- 4 - Grands établissements : plus de 250 salarié.e.s
- 3 - Moyens établissements : 50 à 249 salarié.e.s
- 2 - Petits établissements : 10 à 49 salarié.e.s
- 1 - Micro-établissements : 0 à 9 salarié.e.s

Répartition des emplois dans l'ESS et le secteur privé (hors ESS)



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

En AuRA, 15,68% des salarié.e.s de l'ESS travaillent dans un micro-établissement (moins de 10 salarié.e.s).

Dans l'ESS, comme dans le reste de l'économie privée, les micro-établissements (moins de 10 salarié.e.s) sont très nettement majoritaires (respectivement 77,17% et 85,92%). Cependant, l'ESS reste le secteur qui emploie le plus de personnes dans les grandes entreprises (28,15% soit près de 3 personnes sur 10).

DES ACTIVITÉS AU SERVICE DE LA POPULATION

Répartition des emplois dans l'ESS par secteur d'activité :



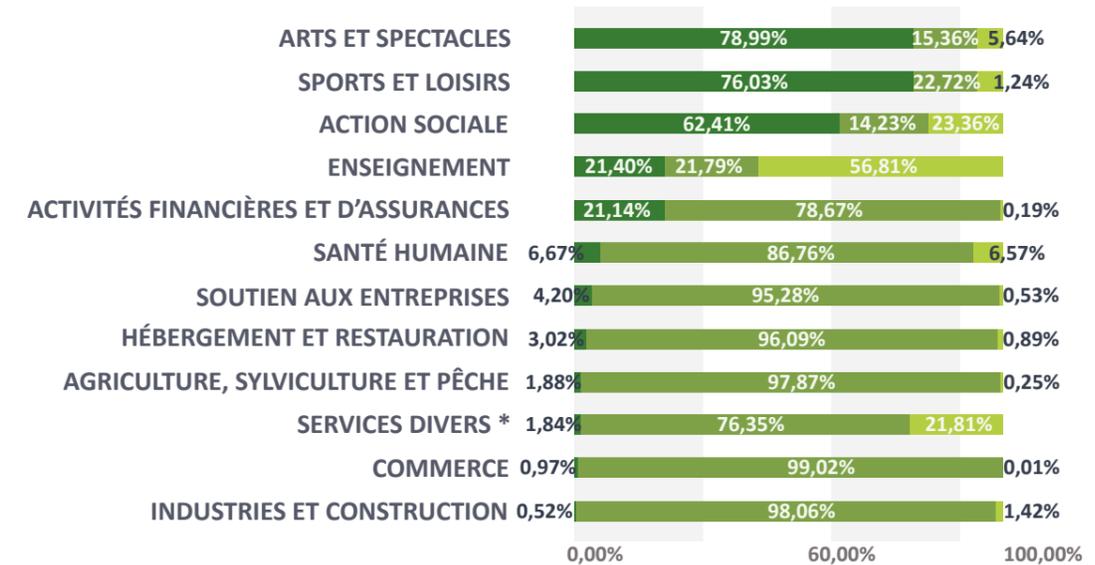
Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

En Auvergne-Rhône-Alpes, le secteur social représente pour l'ESS, 41,36% des emplois, 32,85% des rémunérations brutes versées et 16,17% des établissements. Le secteur de l'enseignement est le 2^{ème} employeur de l'ESS avec 48 222 salarié.e.s soit 15,87%. Il est suivi du secteur des activités financières et d'assurances qui représentent 10,61% de l'emploi ESS total.

* certaines associations ayant une pluri-activité ou dont l'activité principale est mal identifiée, œuvrant généralement dans les secteurs jeunesse et animation, environnement, solidarité internationale, etc.

** regroupent les transports, les activités immobilières et les autres activités de services.

Poids de l'ESS par secteur d'activité - Établissements

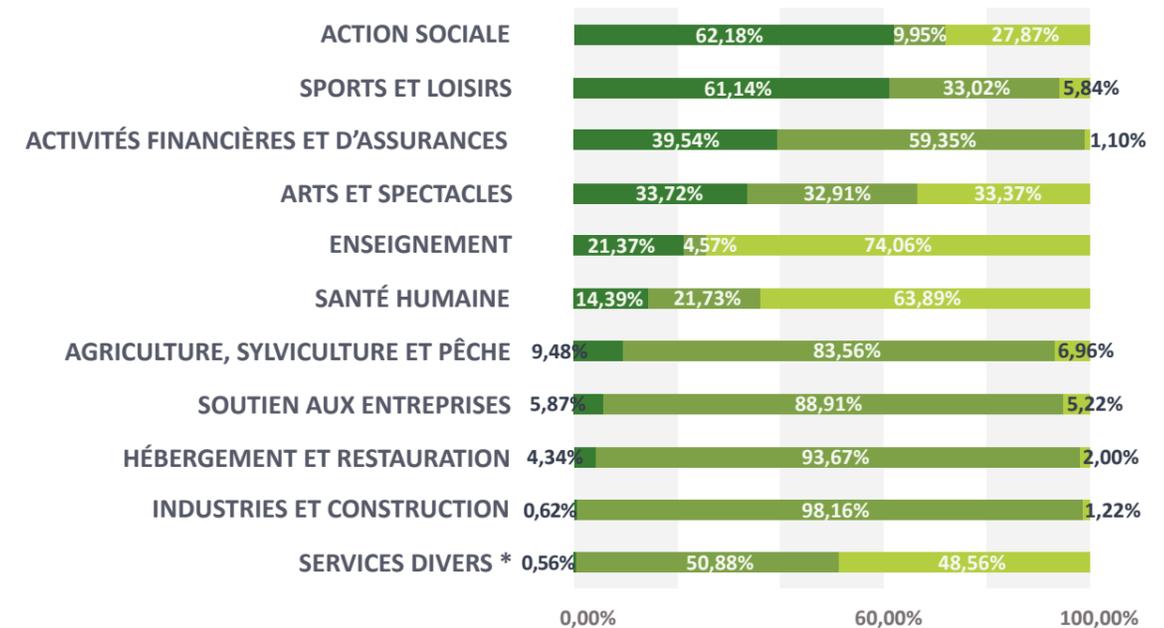


Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

78,99% des établissements du secteur des arts et spectacles font partis de l'ESS contre 15,36% dans le privé et 5,64% dans le public.

■ ESS
■ PRIVÉ (hors ESS)
■ PUBLIC

Poids de l'ESS par secteur d'activité - Emplois



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

62,18% des emplois du secteur de l'action sociale font partie de l'ESS contre 9,95% dans le privé et 27,87% dans le public.

Bien que l'ESS soit présente dans tous les secteurs d'activité, l'action sociale en Auvergne-Rhône-Alpes est couverte à 62,4% par des établissements de l'ESS dans lesquels travaillent 62,18% des salarié.e.s du secteur.

Focus sur 3 secteurs d'activité phares de l'ESS



Action sociale : Premier secteur employeur en AuRA avec 125 724 salarié.e.s, l'action sociale regroupe des associations dans le domaine de l'hébergement médico-social et social (46 168 salarié.e.s) telles que les structures d'accueil pour adultes en difficulté sociale ou les maisons de retraite. Nous retrouvons également les champs de l'aide à domicile (21 033 employé.e.s) avec les services à la personne et de l'aide par le travail (19 986 salarié.e.s) qui concerne, entre autres, l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Pour terminer, les associations d'accueil de jeunes enfants sont aussi un champ à ne pas négliger (6 616 employé.e.s). Cela comprend notamment les crèches ou les haltes garderies. Nous retrouvons également des salarié.e.s de ce secteur dans les mutuelles (5 177 salarié.e.s) et les fondations (4 738 employé.e.s).



Enseignement : L'ESS représente 48 222 salarié.e.s dans le secteur de l'enseignement. Ce sont principalement des associations que l'on retrouve dans le domaine de l'enseignement primaire/secondaire/supérieur (36 653 employé.e.s). Ce secteur comprend plus largement les enseignements culturels (école de musique, de danse etc.), sportifs et les écoles appliquant de nouvelles pédagogies telles que la pédagogie Montessori. Les établissements de langues appartiennent aussi à ce secteur (écoles bilingues français/langue régionale, etc.).

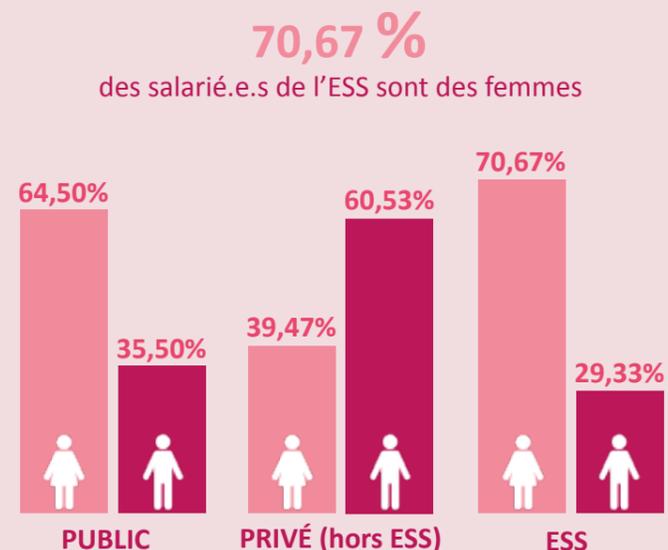


Activités financières et d'assurance : Les coopératives et les mutuelles sont les principaux employeurs de ce secteur, avec respectivement 22 172 salarié.e.s et 10 022 employé.e.s.. Le secteur regroupe essentiellement les assurances mutualistes (retraite, prévoyance, etc.) et les banques coopératives proposant divers services financiers tels que les dépôts, les crédits, etc. Ces entreprises ont comme particularité d'appartenir à leurs clients (sociétaires) qui peuvent notamment participer aux Assemblées Générales.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DANS L'ESS

Une forte féminisation de l'emploi et des salarié.e.s plus qualifié.e.s

Répartition des emplois (au 31/12) par sexe et par champs économiques

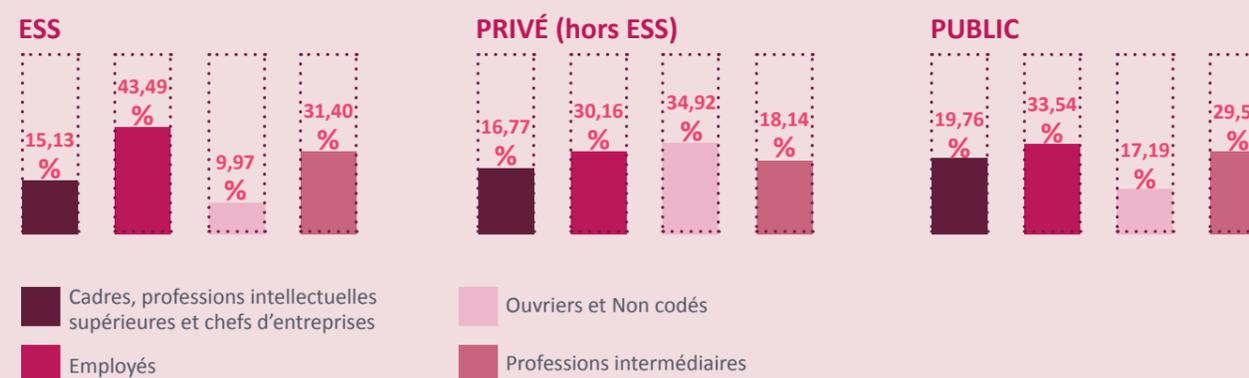


70,67% des salarié.e.s de l'ESS sont des femmes et 29,33% sont des hommes. Ce taux de féminisation est le plus élevé puisque dans le secteur public, nous retrouvons 64,5% de femmes et 35,5% d'hommes et seulement 39,47% de femmes dans le privé contre 60,53% d'hommes. Les femmes sont plus fortement représentées dans l'ESS que dans les autres champs et sont au-dessus de la moyenne nationale (68% des salarié.e.s de l'ESS en France sont des femmes).

Ce taux élevé des emplois féminins s'explique en partie par la présence importante de structures de l'ESS dans des domaines d'activités où les emplois féminins sont traditionnellement surreprésentés (éducation, santé, social).

Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

Répartition des emplois (au 31/12) par CSP et par champs économiques



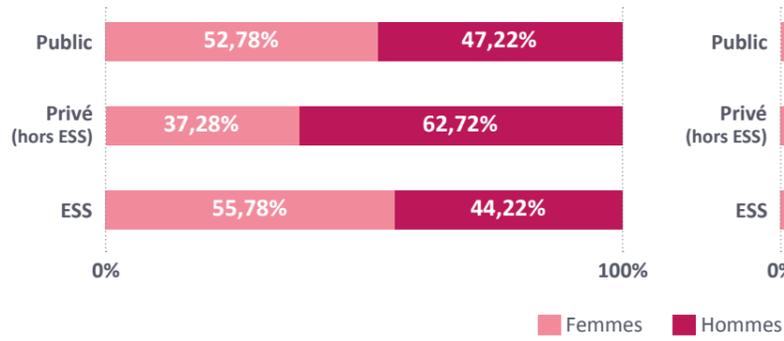
Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

15,13% des salarié.e.s de l'ESS sont des cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises, 43,49% sont des employé.e.s, 9,97% sont des ouvriers et 31,40% sont dans des professions intermédiaires.

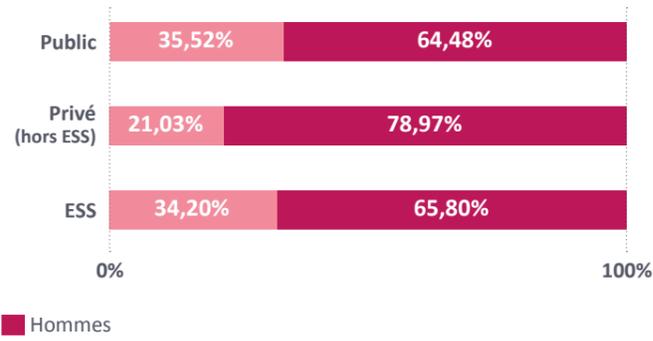
L'ESS se distingue également du secteur privé (hors ESS) avec un nombre d'ouvriers.e.s moindre (9,97% contre 34,92%) et à l'inverse plus d'employé.e.s (43,49% contre 30,16%) et de professions intermédiaires (31,40% contre 18,14%).

Ces chiffres sont relativement similaires à ceux de l'économie publique. Selon cette répartition par CSP, L'ESS se caractérise par une économie principalement tertiaire. Ces chiffres sont relativement similaires à ceux de l'économie publique

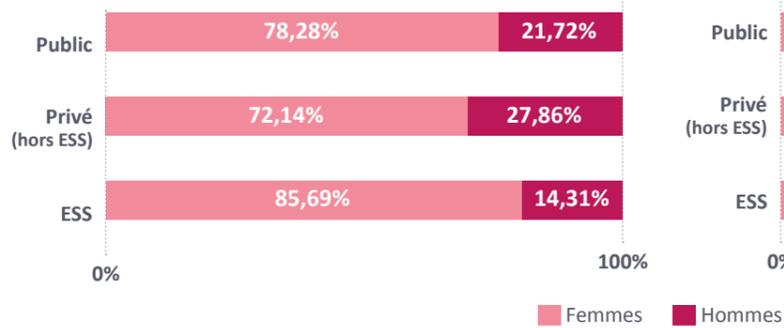
Répartition femmes-hommes chez les cadres, professions intellectuelles et chefs d'entreprises



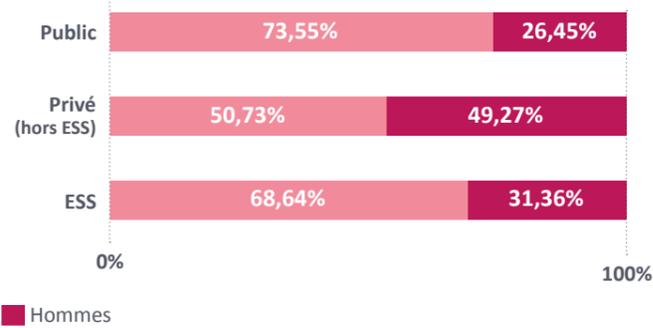
Répartition femmes-hommes chez les ouvriers et non-codés



Répartition femmes-hommes chez les employé.e.s



Répartition femmes-hommes chez les professions intermédiaires



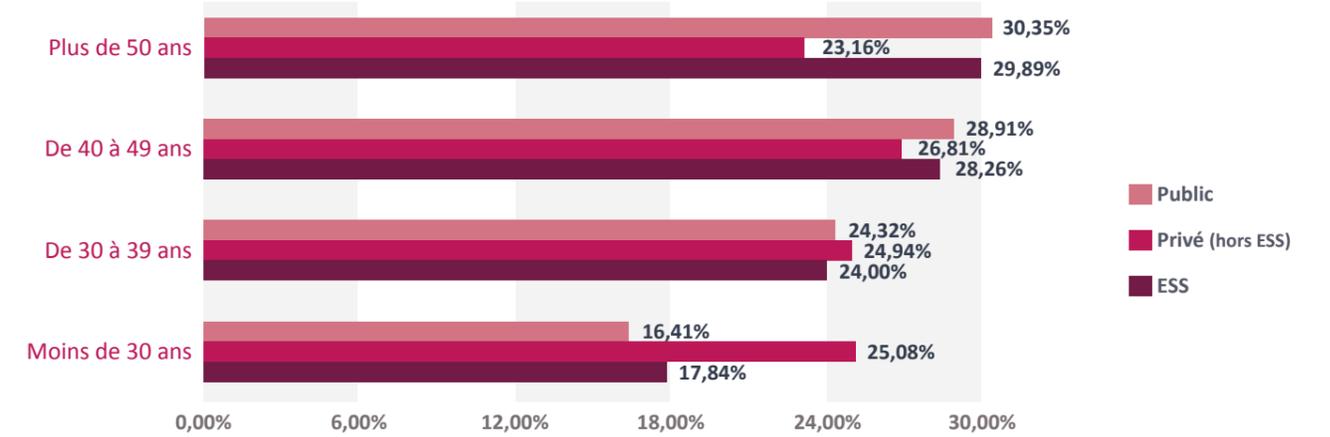
Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE CLAP 2015

💡 55,78% des salarié.e.s cadres, professions intermédiaires, chefs d'entreprises dans l'ESS sont des femmes contre 37,28% dans le privé (hors ESS) et 52,78% dans le public.

La répartition par CSP vu précédemment s'accompagne d'une forte présence féminine dans la CSP employé.e.s (85,69% dans l'ESS et 72,14% dans le privé hors ESS) et dans la CSP professions intermédiaires (68,64% en ESS et 50,73% dans le privé hors ESS). Autre point important, dans l'ESS, les femmes cadres et chefs d'entreprises sont beaucoup plus nombreuses que dans le privé hors ESS (respectivement 55,78% et 37,28%).

Pyramide des âges, contrats et rémunérations

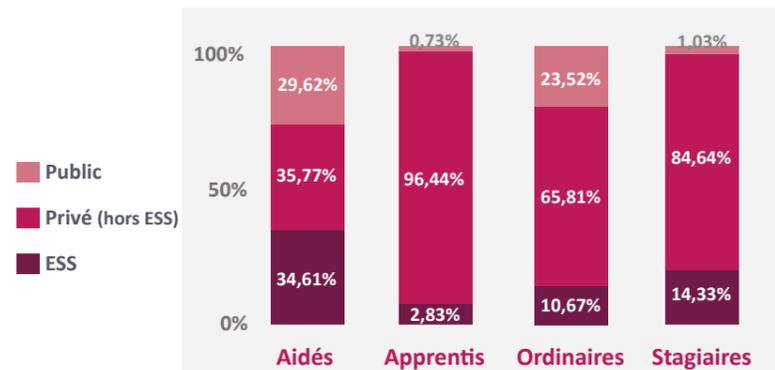
Répartition des emplois selon la tranche d'âge



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE DADS 2012

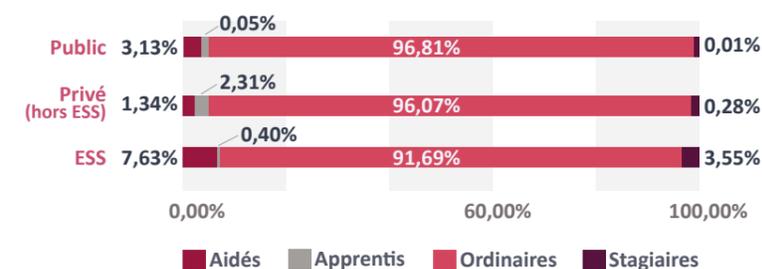
Dans le secteur privé, les salarié.e.s de l'ESS sont plus âgé.e.s que ceux du secteur hors ESS. En effet, 30,35% d'entre eux ont plus de 50 ans, contre 23,16% dans le privé hors ESS. Ainsi, d'ici 2024, plus de 30% des effectifs de l'ESS en AuRA devraient cesser leur activité avec plus de 84 000 salariés partant à la retraite. De nombreuses opportunités d'emplois vont donc potentiellement être créées notamment dans les domaines de l'action sociale et de l'enseignement.

Répartition des emplois (au 31/12) par type de contrat



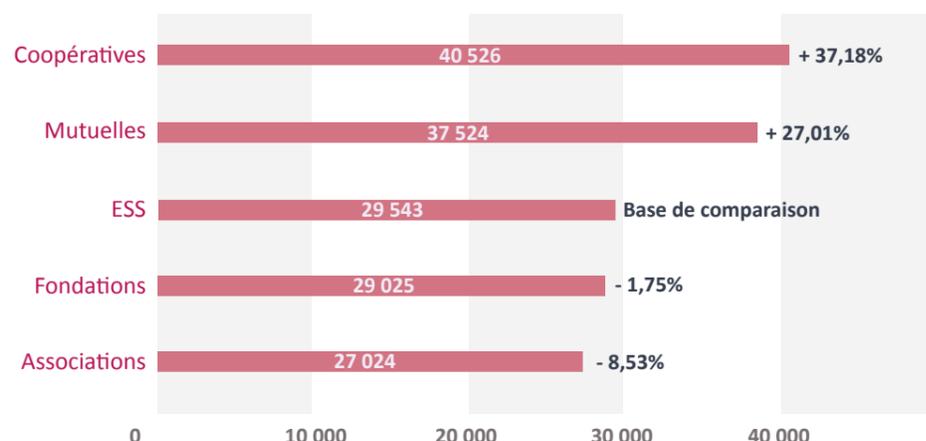
Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE DADS 2012

💡 34,61% des contrats aidés font partis de l'ESS, 35,77% du privé hors ESS et 29,62% du public.



Dans l'ESS, ainsi que dans les autres champs économiques, les salarié.e.s en contrat ordinaire (CDD et CDI) sont majoritaires (plus de 90%). Les employé.e.s sous contrat aidé se retrouvent à part quasiment égale dans les trois champs économiques : 35,77% dans le privé hors ESS, 34,61% dans l'ESS et 29,62% dans le public. C'est dans l'ESS que nous remarquons le plus fort taux de représentation de ces contrats (7,63%). Cela montre que l'ESS est un champ d'accueil privilégié pour leurs titulaires. Ainsi, les organisations de l'ESS jouent un rôle essentiel dans l'insertion professionnelle et la formation de publics éloignés de l'emploi.

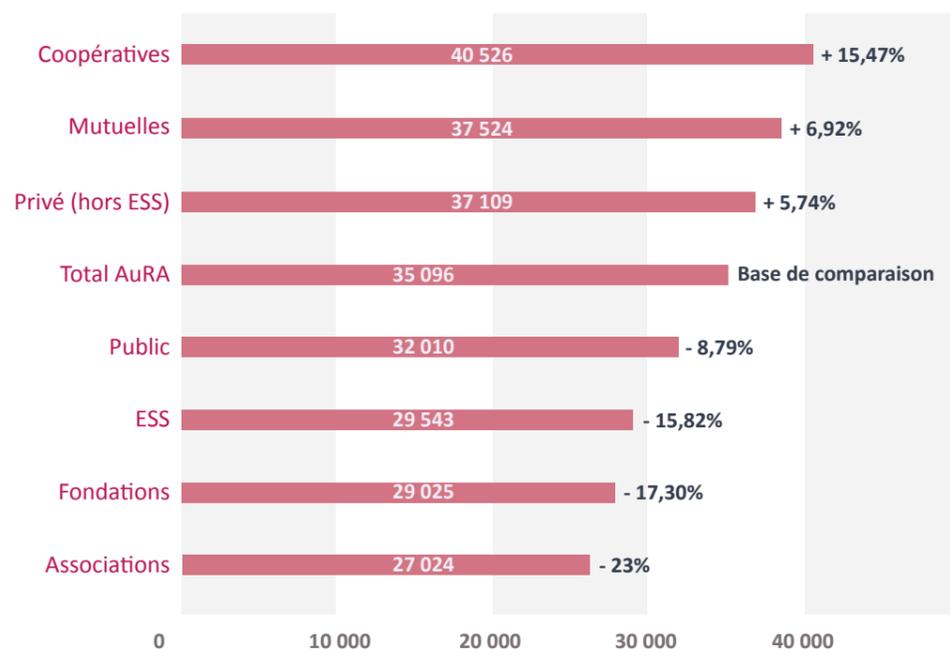
Ecart de la masse salariale brute moyenne entre les statuts de l'ESS et l'ESS totale



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS AuRA, d'après INSEE DADS 2012

Le salaire brut annuel moyen dans l'ESS est de 29 543 euros. Il est inférieur de 27,01% à celui des mutuelles et supérieur de 8,53% à celui des associations.

Ecart de la masse salariale brute moyenne entre les statuts de l'ESS, les champs économiques et l'économie régionale totale



Le salaire brut annuel moyen dans l'économie totale en Auvergne-Rhône-Alpes est de 35 096 euros. Il est supérieur de 15,82% à celui de l'ESS. Ceci peut notamment s'expliquer par le fait que les effectifs de l'ESS viennent principalement des associations, catégorie juridique où les rémunérations sont réduites. De plus, les associations sont très souvent dépendantes des financements publics ce qui entraîne une fragilité du modèle économique pour nombre d'entre elles.

LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Née de la fusion des CRESS Auvergne et Rhône-Alpes et d'une volonté commune de leurs administrateurs de mutualiser compétences et savoir-faire, la CRESS AuRA **fedère, représente et accompagne** l'ensemble des acteurs de l'ESS. Elle a pour principal objectif le déploiement de l'Économie Sociale et Solidaire sur les territoires. Pour cela, elle intervient sur 3 axes majeurs :

- **Politique** : en représentant les intérêts des acteurs de l'ESS auprès des institutions publiques pour les intégrer dans leur stratégie de développement local,
 - **Stratégique** : en facilitant et dynamisant les coopérations territoriales,
 - **Economique** : en permettant aux structures de l'ESS d'élargir leurs réseaux et de dynamiser leurs projets à travers de l'accompagnement personnalisé, des rencontres d'affaires et des formations.
- Depuis la loi ESS de 2014, les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire sont les associations mandatées par l'État pour **représenter tous les acteurs de l'ESS**. Au nombre de 18 réparties sur l'ensemble du territoire français, elles sont regroupées autour d'une instance nationale créée en 2004 : le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CNCRESS), qui répond à leur besoin de structuration et favorise une meilleure reconnaissance de leurs actions au niveau national.

En tant qu'**acteur incontournable et véritable laboratoire régional des initiatives remarquables et de l'innovation sociale**, la CRESS AuRA permet ainsi à chaque acteur de **participer au mouvement de l'ESS** et de confirmer son statut de **pionnier de fabricant de solutions et d'écosystèmes innovants**.

Implantée à Lyon et à Clermont-Ferrand, la CRESS AuRA est au plus près des territoires et des acteurs de l'ESS.

RÉSEAU DES OBSERVATOIRES

L'Observatoire Régional de l'ESS (ORESS) porté par la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertises mis en place par les CRESS et le CNCRESS (Conseil National des CRESS).

L'observation au service du développement territorial de l'ESS



Lieux de convergence et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective. Ils ont pour objectifs :

- D'observer le dynamisme atypique des entreprises de l'ESS en matière de création d'établissements et d'emplois ;
- De définir et mesurer les richesses (économiques, sociales, culturelles...) générées par l'ESS à l'aide d'indicateurs spécifiques ;
- D'améliorer les conditions d'observation quantitative et qualitative de l'ESS afin de disposer de données fiables et pertinentes pour alimenter la réflexion prospective et permettre d'orienter les choix stratégiques des entreprises et organisations de l'ESS, ainsi que l'action publique en faveur du développement économique et social.

L'ACTION DE LA CRESS AURA A ÉTÉ SOUTENUE EN 2018 PAR :

● PARTENAIRES FINANCIERS PUBLICS



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

GRAND LYON
la métropole

**clermont
auvergne
métropole**



Loire
LE DÉPARTEMENT



**VILLE DE
LYON**

FONJEP
FONDS D'OPÉRATION
NATIONAUX

● PARTENAIRES FINANCIERS PRIVÉS



L'ESPER
L'Espresso Associative Partenariaire
de l'Essai de la Mutualité



MAG2 LYON

● ... ET L'ENSEMBLE DE NOS ADHÉRENTS



cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand - siège social :
18, rue de La Rochefoucault - 63000 Clermont-Ferrand

Site de Lyon - siège administratif :
11, rue Auguste Lacroix - 69003 Lyon
Tél. : 04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org

> **Pour en savoir plus sur la CRESS AuRA :**
cress-aura.org

> **Pour suivre l'actualité de l'ESS en région :**
auvergne-rhone-alpesolidaires.org